

Association des bibliothèques et des bibliothécaires suisses

Crans-Montana,
18-21 septembre 1996

par Anne-Françoise Bonnardel

Présidente de la section Étude et recherche

L'Association des bibliothécaires français, représentée par A.-F. Bonnardel était conviée à la 95^e Assemblée générale de l'association de nos collègues suisses. Elle s'est organisée autour du thème : « Mémoire et réseaux ».

Après l'ouverture officielle du congrès, les participants ont pu apprécier, en séance plénière, deux interventions aussi originales que remarquables : « Une mémoire collective, pourquoi ? » par Bernard Crettaz, conservateur du musée d'Ethnographie de Genève et « La mémoire et les bibliothèques à l'heure des réseaux » par Michel Melot.

Bernard Crettaz avec pertinence et humour a exposé sa méthodologie d'analyse de la mémoire. Elle lui permet de structurer sa problématique personnelle dans l'exercice de sa fonction, « quasi rituelle », de sauvegarde de la mémoire collective ; responsabilité qui nous a été confiée par la société et dont nous devons nous sentir responsables.

Michel Melot a présenté son intervention comme la séance de TP après le cours magistral ! Selon de nombreux aspects la mémoire individuelle peut s'apparenter à la fonction patrimoniale de nos biblio-

thèques. Mais comme l'individu qui ne peut se souvenir de « tout », il convient de se garder du mythe du dépôt légal exhaustif et trouver l'équilibre, certes subtil, entre le développement de la lecture et l'information scientifique. Grâce à quelques techniques, mesures d'organisation pratique mises en place autour de la notion de réseau, étendu à sa dimension européenne... nous pouvons remplir notre mission de sauvegarde de la mémoire¹.

Le programme de ces journées a proposé aux congressistes plusieurs *speaker's corner* : communications brèves présentant une expérience ou des réflexions suscitant un débat, qui ont été très largement suivies et des ateliers aussi variés dans les sujets abordés, toujours autour de la mémoire, que riches dans les exposés et débats :

– les bibliothèques de lecture publique : lieux de mémoire ;

1. Que Bernard Crettaz et Michel Melot me pardonnent ces lignes qui, je l'espère, ne trahissent pas le contenu d'exposés de très grande qualité. Il reste à souhaiter que ces textes puissent paraître dans les publications de nos collègues helvètes et... que nous en ayons communication !

– la mémoire sélective : jeter ou conserver pour le futur ;

– la mémoire et les nouvelles technologies (avec la participation de Gaëlle Becquet, DLL, qui a pu faire le point sur la bibliothèque virtuelle du G7) ;

– la mémoire s'expose ;

– la constitution de la mémoire.

À l'intérêt du contenu de ces journées et d'une exposition professionnelle en pleine expansion se sont ajoutées la qualité et l'originalité des soirées. Membres de l'association et invités européens ont pu apprécier à l'heure de la détente conviviale, un repas dans la tradition de la cour du duc de Savoie (rappel de la mémoire culinaire !), un repas gastronomique contemporain et plus cordial qu'officiel, avec toujours la même jovialité chaleureuse de nos collègues du Valais.

Qu'il me soit permis en conclusion, de renouveler mes remerciements et ceux de notre association pour l'amicale fidélité de nos collègues suisses très sensibles au problème de la francophonie et une volonté forte de la développer dans les instances internationales.

Et je les convie à notre prochain congrès...